

Fin de l'enquête publique sur le plan de développement d'Orly SOCIÉTÉ

Orly ne laisse pas indifférent

Il y a un an, le 17 octobre 2012, Aéroports de Paris présentait son plan visant à moderniser l'aéroport d'Orly, qui prévoit notamment la construction d'un bâtiment de liaison entre les aérogares sud et ouest. Dans cette optique, une enquête publique s'est déroulée du 7 octobre au 9 novembre, et le moins que l'on puisse dire, c'est que les associations de riverains et de défense de l'environnement n'ont pas manqué de réagir. Ainsi, pour Essonne nature environnement, Agir contre les nuisances aériennes à Bonnelles et sa région, le Forum sud-francilien contre les nuisances aériennes et l'Union des amis du parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse, le projet de modernisation porté par ADP, d'un montant de 450 à 500 millions d'euros, « comparable à celui de la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes », aurait dû faire l'objet d'un débat public. Ce qui leur aurait précisément permis de peser plus fortement contre ce projet dans la mesure où elles craignent que derrière

les permis de construire accordés, ADP modifie un certain nombre de règles. « *La création d'un satellite international de 12 000 m² prévu pour accueillir les gros-porteurs fera sauter les verrous environnementaux acquis de longue lutte : le plafonnement à 200 000 mouvements et le couvre-feu (...)* Comment croire qu'ADP fera voyager 32,5 millions de passagers puis 40 millions à terme sans déroger au plafonnement en vigueur ? », dénoncent ainsi ces associations qui demandent que la Commission nationale du débat public soit saisie et qu'une véritable concertation à l'échelle francilienne soit mise en place.

Pour les associations Alerte nuisances aériennes, un collectif de 18 associations de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et du Val-de-Marne, ainsi que pour Elan Savigny environnement, convaincues elles aussi que ces investissements « conduiront, à terme, à la dérégulation d'Orly », il faut d'une part étendre le périmètre de l'enquête publique à l'ensemble des communes comprises dans

le Plan de gêne sonore, et non pas sur cinq communes seulement, mais aussi sur la totalité du programme des travaux et non pas sur le seul projet de bâtiment de jonction entre les deux aérogares. Ces associations veulent également demander à l'Etat de « sanctuariser la régulation d'Orly par tout moyen à sa disposition ».

Enfin, au-delà des associations, trente élus du Val-de-Marne, de l'Essonne* et de la Seine-et-Marne ont adressé une lettre ouverte au gouvernement dans laquelle ils réclament également l'extension du périmètre de l'enquête publique et l'élargissement de celle-ci à l'ensemble du projet, « afin de mieux prendre en compte l'avis des populations ».

■ F.H.

*O. Thomas, maire de Marcoussis ; F. Durovray, conseiller régional N. Schoettl, conseiller général ; G. Tron, maire de Draveil ; B. Gallier, maire de Brunoy ; S. Poinot, maire de Vigneux ; C. Schoettl, maire de Janvry ; C. Leclerc, maire de Champlan ; N. Lamoth, conseillère générale ; B. Jacquemard, maire de Gometz-la-Ville.